



INTÉRESSEMENT SÉCU RÉSULTATS 2023 UN COUP DE POUCE BIENVENU !



Ce n'est pas un dispositif pérenne, son maintien est négocié tous les 3 ans.

Le dernier accord a été signé en 2023 et court jusqu'en 2025 .

Sans signature d'accord, FIN de l'INTÉRESSEMENT !



**Prime d'intéressement MALADIE
1042 €**

Un "bulletin d'option" doit vous être transmis prochainement afin que vous choisissiez votre mode de versement. A défaut de réponse, il sera versé directement sur un PEI (Plan d'Epargne Interentreprises), sans possibilité de vous rétracter.

Depuis plus de 20 ans, la **CFDT** négocie et obtient une prime d'intéressement, c'est devenu un complément incontournable de la rémunération pour tous les salariés de la Sécu.

Qui voudrait et pourrait s'en passer, avec la perte de pouvoir d'achat actuelle ?

PRIMES INTÉRESSEMENT MOYENNES EN BRUT PAR BRANCHE DEPUIS 2021

	2021	2022	2023
MALADIE	970 €	980 €	1042 €
Zoom UGECAM	1003 €	989 €	1021 €
FAMILLE	921 €	899 €	959 €
RECOUVREMENT	994 €	1023 €	1060 €
RETRAITE	949 €	940 €	1046 €

C'est grâce à la **CFDT**, seule signataire de l'accord d'intéressement du 21 juin 2023, que vous bénéficiez cette année encore de la prime d'intéressement.

Pour rappel, la CGT et FO ne sont pas signataires de cet accord.

La CFDT revendique toujours une augmentation du pouvoir d'achat des salariés de la Sécu :

- **Augmentation de la valeur du point à hauteur de 8%**
- **Montant minimum garanti de 160 € brut**

Plus que jamais en 2024, l'employeur doit entendre ces revendications !

Je souhaite adhérer



Retrouvez-nous sur

